



**MRC DU HAUT-RICHELIEU**  
**Comité administratif**  
**Séance ordinaire**

**Mardi, 5 septembre 2023**  
**9h00**  
**Ordre du jour**

---

- 9h00 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Municipalité de Clarenceville : Règlement 428-20.
- B) Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu : Règlements 536-23, 537-23, 538-23, 539-23 et 542-23.
- C) Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois : Règlement 401-23.
- 1.2 Urbanisme - Divers**
- 1.2.1 Point d'information : MAMH - Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT) : Lancement des travaux.
- 1.2.2 Point d'information : Demande de rencontre de la firme Innergex.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Entente de développement culturel 2021-2023
- 2.1.1 Demande d'aide financière de la municipalité de Saint-Valentin pour la restauration de croix de chemin.
- 2.1.2 Comité de suivi : Remplacement de M. Martin Cambria.
- 2.1.3 Centre d'Arts de Sabrevois - Modernisation des outils numériques : Demande d'aide financière (2 000\$).
- 2.2 Point d'information : Entente de développement culturel 2024-2025 : Échéancier, orientations et conditions pour la prochaine entente 2023-2024.
- 2.3 Projet Signature innovation
- 2.3.1 Orientations quant au cadre de gestion et aux règles de fonctionnement du comité directeur.
- 2.3.2 Autorisation à NexDev pour procéder à l'octroi de quatre contrats (1. Programme d'animation de la communauté scientifique et d'affaires en SCPD (45 000 \$); 2. Programme de formation et de mentorat en matière d'accès aux marchés publics spécifiques de la sécurité civile et publique - défense pour les entreprises (25 000 \$); 3. Accompagnement en innovation ouverte (40 000 \$); 4. Soutien au projet de recherche sur les barrières à la communication en situation d'urgence avec les municipalités de Noyan, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Mont-Saint-Grégoire et le Centre RISC (30 000 \$).
- 2.4 Développement Innovations Haut-Richelieu : Autorisation aux signatures suite à l'approbation par le MAMH du cautionnement de 12 338 224M\$.
- 2.5 FLI-FLS
- 2.5.1 Adoption d'une nouvelle Politique d'investissement commune proposée par NexDev

- 2.5.2 Convention de partenariat avec Desjardins : Entérinement et autorisation aux signatures.
- 2.5.3 Point d'information : Lancement officiel du FLS (2 ou 6 octobre 2023).
- 2.6 Accès Entreprise Québec (AEQ) - Modifications aux modalités à la convention d'aide financière : Entérinement et Autorisation à la signature de l'Avenant 2.
- 2.7 Politique culturelle du Haut-Richelieu 2023-2027 : Adoption du Plan d'action révisé et lancement de la Politique, du Plan d'action et du logo de la MRC le 5 octobre 2023 au Centre d'Arts de Sabrevois.
- 2.8 Orientation quant à la proposition de renouvellement de l'entente sectorielle pour le programme L'ARTERRE.
- 2.9 Suivi du dossier de la Zone d'innovation.
- 3.0 **GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 3.1 PCGMR révisé
- 3.1.1 Point d'information : Avis de conformité du projet de Plan conjoint de gestion des matières résiduelles révisé 2023-2030 de la MRC du Haut-Richelieu et de la MRC des Jardins-de-Napierville, transmis par Recyc-Québec.
- 3.1.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 575 « Règlement édictant le Plan conjoint de gestion des matières résiduelles révisé 2023-2030 de la MRC du Haut-Richelieu et de la MRC des Jardins-de-Napierville ».
- 3.2 Point d'information : Règlement 574 : Approbation par le MAMH du règlement d'emprunt (44 000 000\$) visant à financer les dépenses reliées à l'acquisition d'actions de catégorie « D » de Compo-Haut-Richelieu inc.
- 3.3 Compo-Haut-Richelieu inc. : Acquisition de 26 333\$ actions « D ».
- 3.4 Règlement 389 : Nomination de Mme Brigitte Garceau à titre de personne désignée pour la municipalité de Saint-Valentin.
- 4.0 **SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**
- 4.1 Point d'information : Démarches de quelques municipalités concernant la répartition des appels d'urgence en incendie.
- 5.0 **FONCTIONNEMENT**
- 5.1 **Finances**
- 5.1.1 Liste des comptes.
- 5.1.2 Stratégie bioalimentaire Montérégie - Projet régional de portrait-diagnostic pour la mutualisation d'équipements : Demande d'aide financière.
- 5.1.3 Ressources humaines : Recrutement et autorisation à l'engagement.
- 5.1.4 Refonte du site Web : Octroi de contrat.
- 5.1.5 Point d'information : Procédures de recouvrement des dossiers PAU/PME en défaut.
- 5.1.6 Projet éolien Monnoir
- A) Facturation des frais relatifs à la tenue d'une séance extraordinaire (max.5 000\$).
- B) Point d'information : Séance extraordinaire du 7 septembre 2023 convoquée pour le Projet éolien Monnoir considérant que la majorité des membres du conseil de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a un intérêt personnel : Appui incluant l'autorisation aux signature de l'entente de financement.

**5.2**            **Divers****5.2.1**           Demandes d'appui :

- A)            MRC d'Argenteuil : Amendements proposés au projet de loi C-23 (Loi concernant les lieux, personnes et événements d'importance historique nationale ou d'intérêt national, les ressources archéologiques et le patrimoine culturel et naturel) et demande au gouvernement du Canada pour le remettre à l'agenda parlementaire.
- B)            MRC de La Nouvelle-Beauce : Projet de loi 19 sur l'encadrement du travail des enfants, nuisant à l'industrie touristique.
- C)            MRC Mékinac : Modification des modalités administratives relatives à l'embauche d'un directeur(trice) à la Direction de l'habitation sociale Est et Nord du Québec par l'Office municipal d'habitation.
- D)            FQM-FLS : Démarches pour dispenser de l'obligation d'un apport de 15% de l'entreprise.

**6.0**            **COURS D'EAU****6.1**            Dignes et stations de pompage de la rivière du Sud

6.1.1           Station Lamoureux : Autorisation à l'aménagement de la passerelle et de la rampe (max 20 000\$).

6.1.2           Dignes Lamoureux et Rang des côtes : Autorisation à procéder à la coupe d'arbres (Arbre Atout, max 20 000\$, tx incl.).

6.2            Règlement 449 : Nomination de Mme Sylvie Larose Asselin à titre de personne désignée pour la municipalité de Saint-Valentin.

**7.0**            **VARIA****8.0**            **PÉRIODE DE QUESTIONS****9.0**            **LEVÉE DE LA SÉANCE**